

## Comité Social d'Administration Spécial Départemental du Morbihan 8 février 2023

## Antenne du Morbihan

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration du Morbihan,

Ce début d'année est marqué par une contestation sociale d'une ampleur inédite ces 30 dernières années. Si le sujet qui nous réunit aujourd'hui est la préparation de la rentrée 2023 dans les écoles du Morbihan, nous ne pouvons ignorer le contexte social tendu, fruit du projet de réforme des retraites, mais aussi de l'inflation et des négociations salariales en cours. Or côté salaires dans l'Éducation Nationale, la confusion règne tant sur les montants que sur les bénéficiaires. Pour le Sgen-CFDT, la revalorisation ne doit pas être assujettie à des missions supplémentaires. Les collègues ne voient pas où caser des tâches supplémentaires, ce n'est pas même une question de vouloir, on ne peut pas. Ce que tous et toutes demandent, c'est la reconnaissance de toutes les tâches qu'ils et elles effectuent déjà.

Notre ministère avait jusqu'à présent affiché une priorité au premier degré. Or nous assistons pour la première fois depuis 10 ans à une suppression de postes dans le premier degré.

Il y a certes une baisse globale des effectifs, mais l'école change, et les attentes de la société envers elle également. Il y a peut-être moins d'élèves, mais de plus en plus de missions qu'une logique comptable stricte nous empêche de remplir.

Au niveau départemental, vous nous direz que le P/E s'améliore, c'est vrai, mais il s'améliore moins et moins vite que le P/E national, l'écart se creuse...

Les indicateurs de dégradation des conditions de travail et de souffrance au travail se multiplient : difficulté de recrutement, démissions et demandes de ruptures conventionnelles, fiches SST sur les RPS. Le P/E n'est qu'un indicateur parmi d'autres, il serait temps lors des préparations de rentrée de s'emparer également des questions de bien-être au travail de nos collègues. Dans les filières bilingues par exemple, consolidons les filières avant de songer à disséminer.

Dans votre projet nous constatons que vous vous obstinez à proposer des ouvertures et fermetures conditionnelles, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales l'an dernier, malgré le constat que ce système n'a pas donné satisfaction à la rentrée 2022 et alors que l'Ille et Vilaine est prête à l'abandonner.

Le remplacement est un problème récurrent. Or, si vous créez 2 postes en ouverture définitive, les 7 postes de remplacement en ouverture conditionnelle ressemblent beaucoup à une réserve de postes pour les ouvertures de classes qui s'avéreront nécessaires à la rentrée.

Nous constatons que certains sujets ont complètement disparu de la circulation, comme la charge de travail des directrices et directeurs d'école. Qu'en est-il du groupe de travail direction d'école ?

Merci de votre attention.